



# Certificat : CA-187344-Z-138977-2019

## CERTIFICAT DE PRODUITS BIOLOGIQUES

Ce document délivré par ECOCERT CANADA est émis à l'entreprise :

**Ferme Christian Beauregard et filles inc.**

**1955, rang St-Simon**

**STE-MADELEINE, Quebec, J0H 1S0, CANADA**

*Site(s) associé(s) :*

- 507, route 116 Est, Acton Vale, Quebec, J0H 1A0

**Type d'opération:** PRODUCTION VEGETALE

Ce document est établi conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC). L'organisme Ecocert Canada, par l'entremise de son programme de certification, déclare que les méthodes utilisées par l'entreprise pour la production, préparation, commercialisation des produits ci-dessous sont conformes aux référentiels suivants :

- COR: Régime Bio-Canada incluant la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada, la norme CAN/CSGB 32.310 (2015)- Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 (2015)- Liste des substances permises.
- Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).



**Produits certifiés :** Voir le SOMMAIRE DES PRODUITS CERTIFIÉS pour la liste détaillée

**Date à laquelle l'entreprise doit présenter une demande pour la prochaine inspection annuelle : 15 avril 2020**

**Date de la certification initiale : 10 septembre 2019**

**Date de délivrance du nouveau certificat : 10 septembre 2019**

**Date de la dernière inspection : 6 août 2019**

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC). Ce certificat devra être retourné sur annulation du contrat de certification. Ce document est la propriété d'ECOCERT Canada et seul l'original est considéré valide. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence suivante : 'Certifié par Ecocert Canada'.

**Fait à Lévis, 10 septembre 2019**

**S. Houle, Directeur Général d'ECOCERT CANADA**



# Certificat :CA-187344-Z-138977-2019

## SOMMAIRE DES PRODUITS CERTIFIÉS

**Ferme Christian Beauregard et filles inc.**  
1955, rang St-Simon, STE-MADELEINE, Quebec, J0H 1S0, CANADA

- Produit certifié selon les normes de l'Accord sur l'équivalence des produits biologiques entre le Canada et les États-Unis (USCOEA).
- COR : Régime Bio-Canada incluant la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada, la norme CAN/CSGB 32.310 (2015)- Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CSGB 32.311 (2015)- Liste des substances permises.
- Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).



### Produit(s) Biologique(s)

### Marque(s) de commerce

Soja

Ferme Christian Beauregard et filles Inc.

Fait à Lévis, 10 septembre 2019

S. Houle, Directeur Général d'ECOCERT CANADA